



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Rue Fritz Toussaint 8
1050 Bruxelles
Tel 02 554 43 16

NOTE DE SERVICE

Numéro d'émission

Date d'émission

SSGPI-ID221992-2010

23-12-2010

kce@ssgpi.be

Destinataires A toutes les zones de police de la police locale

OBJET Jours fériés réglementaires octroyés en 2011

Références 1. Note SSGPI-ID205267-2009 du 26/10/2009 ;
2. Circulaire GPI 68 concernant le report des congés de 2010 et l'octroi de certains congés en 2011 (M.B. 26/11/2010).

Madame, Monsieur le Chef de Corps,

Dans le cadre des jours fériés réglementaires pour l'année 2011, le SSGPI aimerait être en possession des jours fériés réglementaires effectivement octroyés par le Chef de Corps, et ce, afin de disposer de l'horaire des membres du personnel pour pouvoir assurer un calcul correct des traitements, un calcul du contingent des maladies,

La zone de police doit nous faire parvenir cette information **au plus tard le 6 janvier 2011** à l'adresse e-mail suivante : kce@ssgpi.be.

A défaut de réponse de votre part, le SSGPI se verra contraint d'appliquer la circulaire GPI 68 (Cfr Réf. 2).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Chef de Corps, l'expression de ma considération distinguée.

Robert ELSEN
Directeur-chef de service f.f.